



Programme de formation JURI-03 - Conditions juridiques d'exécution d'un marché de travaux

Durée : 14 heures - 2 jours

Tarif : 800,00 €

Votre Contact

Inès LE BRETON – Tel : +33181727187 – Mail : ilebreton@afortech.com

Enjeux

Savoir hiérarchiser et analyser les pièces du marché, conserver les preuves. Prévenir et éviter les incidents des risques juridiques sur un chantier. Utiliser les droits de l'entreprise. Sécuriser le paiement des travaux.

Objectifs de la formation

Comprendre les rôles, prérogatives et responsabilités de chacun.
Savoir hiérarchiser et analyser les pièces du marché.
Identifier les clauses qui impactent l'équilibre du marché.
Savoir constituer des éléments de preuve.
Savoir gérer les travaux supplémentaires.

Public visé

Dirigeants, Directeurs travaux, Chargés d'affaires, Bureaux d'études, Chiffreurs appels d'offre ou projets, Conducteurs de travaux.

Prérequis

Être amené à conclure des affaires et/ou en assurer l'exécution. Expérience d'un an minimum dans ce type de fonction.

Matériel nécessaire

Description

Cadre juridique applicable :

- différents marchés de travaux : marchés publics, marchés privés, etc,
- maîtrise des pièces du marché : classement et portée,
- norme P03.001, CCAG, etc.

Intervenants sur le chantier :

L'organisme de formation continue des équipements techniques du bâtiment

● Réglementaires - Obligatoires ● Techniques Métiers ● Management d'affaires et d'équipes ● Transition énergétique et numérique

Retrouvez l'ensemble des formations sur www.afortech.com

10 rue du Débarcadère 75852 Paris Cedex 17 - Tél. 01 40 55 14 14 - Fax : 01 40 55 14 15 - N°Siret : 434 505 921 00016 - Code NAF : 9499Z

Certifié
QUALIOP1



- identification des intervenants : IMO (Maître d'ouvrage), MOD (Maître d'ouvrage délégué), MOE (Maître d'œuvre), Groupement d'entreprises, Sous-traitant, etc,
- identification et évaluation de leur responsabilité.

Gestion quotidienne du chantier :

- droits et obligations de l'entreprise de travaux,
- communication avec les différents intervenants,
- outils pour maîtriser les dérives sur un chantier :
- travaux supplémentaires,
- allongement du délai,
- modification des prestations, etc.,
- réaction écrite du Responsable du chantier,
- conservation des pièces.

Fin du chantier :

- identifier les risques juridiques liés à la réception des travaux,
- anticiper le règlement définitif du chantier,
- établir et gérer une réclamation.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, illustrations à partir de situations vécues, débats pour faciliter l'appropriation des notions clefs, commentaires à partir de la norme AFNOR et du CCAG Marchés Publics de travaux.

Modalités d'évaluation et de suivi

Études de cas, rédaction d'un tableau de synthèse des risques et des actions pour y remédier, Quizz pour valider l'acquisition des notions clefs.

Profil du formateur

[Avocate en droit de l'immobilier et de la construction formée à l'ingénierie pédagogique. Formatrice confirmée.](#)

Informations complémentaires

Les plus

Remise de tableaux de vigilance pour identifier, évaluer et traiter le risque juridique, pour éviter les pièges et se doter de réflexes.

Prochaines sessions

->> Date : 13/10/26 - 14/10/26 - Lieu : PARIS 75017